

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 16 (1955)

Heft: 6-7

Rubrik: EOV, Mitteilungen des Zentralvorstandes = SFO, communications du comité central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

546

Zug, Juni/Juli 1955 / Zoug, juin/juillet 1955

No. 6/7 / 16. Jahrgang / XVI^{ème} année

Sinfonia

Schweizerische Monatsschrift für Orchester- und Hausmusik

Offizielles Organ des Eidg. Orchesterverbandes

Revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre

Organe officiel de la Société Fédérale des Orchestres

Erscheint monatlich / Paraît mensuellement

Redaktion: Prof. Dr. A.-E. Cherbuliez, Weinbergstraße 35, Kilchberg/Zürich

EOV, Mitteilungen des Zentralvorstandes

SFO, Communications du comité central

1. Rundfrage betr. folgende Kurse :

- a) Kurs für Kontrabassisten
- b) Kurs für Schlagzeuger
- c) Kurs für Selbstanfertigung von Oboen- und Fagottrohren

Es ist vorgesehen, im nächsten Winter obige Kurse durchzuführen. Interessenten werden daher gebeten, eine provisorische Anmeldung bis 15. September 1955 an den Zentralpräsidenten zu richten, damit an Hand derselben ermittelt werden kann, in welcher Ortschaft die Durchführung am geeignetsten wäre.

2. Sektionsbeiträge : Wir rufen in Erinnerung, daß gemäß Statuten die Sektionsbeiträge bis zum 1. August zu entrichten sind. Säumigen Sektionen werden zudem Mahnspesen verrechnet !

Für den Zentralvorstand : *R. Botteron*, Zentralpräsident

1. Enquête concernant les cours suivants :

- a) Cours pour contrebassistes
- b) Cours pour batterie
- c) Cours pour la confection d'anches pour hautbois et bassons

Nous prévoyons d'organiser l'hiver prochain les cours mentionnés ci-dessus. Il s'agit en premier lieu de connaître le nombre des intéressés. Nous prions donc les membres qui auraient intérêt à suivre un de ces cours, de bien vouloir s'annoncer provisoirement jusqu'au 15 septembre 1955 auprès du président central en mentionnant le cours désiré.

2. Cotisations : Nous rappelons aux sections que, selon les statuts, les cotisations doivent être payées jusqu'au 1^{er} août. Les retardataires auront en plus à payer les frais de sommation.

Au nom du comité central : *Robert Botteron*, président central

Procès-verbal

de la 35^e assemblée des délégués de la SFO, dimanche 20 mars 1955, dans la salle du Conseil communal de Bellinzone

Ordre du jour :

1. Salutations.
2. Nomination des scrutateurs et contrôle des présences.
3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 4. 4. 54 à Bâle.
4. Rapport annuel 1954.
5. Rapport du bibliothécaire 1954.
6. Comptes 1954, Rapport des vérificateurs.
7. Propositions du Comité central.
8. Propositions des sections.
9. Fixation de la cotisation 1955.
10. Budget 1955.
11. Nomination du comité central.
12. Nomination d'une section vérificatrice.
13. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués.
14. Divers et imprévus.
15. Nomination des membres vétérans de la SFO.

1. Salutations. A 09 h. 30 précises, le Président central Botteron ouvre la 35^{me} assemblée des délégués de la SFO et salue tous les représentants des sections venus au Tessin. Plusieurs sections se sont fait excuser. La distance, des concerts et manifestations et des frais de voyages assez élevés sont les principaux motifs d'excuses. La question des frais de voyage n'est toutefois pas probante puisque la date permettait de profiter encore des billets de dimanche. Même pour de longues distances les frais n'étaient pas supérieurs à ceux des années passées. — C'est la première fois que la SFO tient ses assises au Tessin. Malheureusement nous n'avons que deux sections de l'autre côté du Gotthard. Mais il faut bien relever que le concert entendu hier soir à la halle de gymnastique est la preuve que la musique règne en maîtresse au Tessin. La splendide exécution de l'orchestre, du chœur et des solistes a démontré avec évidence le lien étroit existant entre ce peuple et la musique.